

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

La prise en compte de la santé dans le PLU

Préambule

L'aménagement urbain peut impacter durablement les écosystèmes, et en retour affecter la santé des populations. Même si certaines collectivités ont déjà pris des mesures en ce sens, les enjeux restent immenses. Ici, les enseignements sont clairs : si on lutte plus efficacement contre les nuisances environnementales (air pollué et bruit indésirable par exemple) et qu'on agit pour la promotion de la santé, on peut concilier les dynamiques d'attractivité du territoire avec l'obligation de préserver l'environnement de proximité (pour les habitants actuels). Une telle démarche s'est déroulée dans le cadre de de l'AMI Santé, Environnement et Aménagement Durable, NIVEAU INITIATION, proposé par l'ARS et l'ADEME IDF. Elle a permis de faire émerger une stratégie d'intervention pour promouvoir la santé et l'environnement dans le cadre de projets de planification territoriale ou d'aménagement. Quatre collectivités ont adopté cette démarche (Melun, Varennes-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et La communauté de communes Plaine et Monts de France). Il s'agissait avant tout de « dépasser » les approches théoriques pour anticiper/réfléchir aux orientations opérationnelles visant une amélioration du cadre de vie. Trois questionnements ont principalement guidé les démarches : au-delà de la crise sanitaire, comment inciter et rassembler les acteurs pour « penser » un aménagement favorable à la santé à l'échelle d'un territoire ? En quoi l'intégration de la santé dans la définition d'un aménagement urbain peut-il être un levier d'attractivité pour le quartier/territoire? Comment faciliter et prendre en compte la parole et le vécu des habitants pour concevoir un diagnostic global des déterminants de santé et se donner les moyens de mesurer les impacts des aménagements urbains sur la santé ?

Quel contexte d'intervention ?



Le territoire en quelques mots

- Comptant de l'ordre de 40 000 habitants, Melun est la ville Préfecture de la Seine et Marne, ainsi que la principale commune de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine (CAMVS).
- Elle enregistre une croissance démographique dans la moyenne départementale, mais est marquée par un déficit d'attractivité résidentielle. La population reste jeune, mais avec des vulnérabilités socio-économiques marquées.
- Melun bénéficie de la présence d'une offre de santé liée à son statut de ville-centre d'un bassin de vie. On note une forte prégnance des bénéficiaires des aides santé.
- Le territoire melunais compte une forte densité résidentielle relativement à son environnement immédiat ; il présente une part relativement important de logements locatifs sociaux, une prégnance d'habitat privé indigne dans les secteurs centraux, et un fort taux de vacance.
- Si Melun compte un ratio « espaces verts / population » global satisfaisant, près de la moitié des habitants est en carence d'espaces verts facilement accessibles.
- Le tissu urbain est extrêmement composite ; la commune présente des secteurs cumulant risques et expositions environnementales. Le territoire varennois cumule les contraintes environnementales, devant compter avec des zones inondables avec la présence de la Seine, qui via l'Almont affectent le centre-ville.
- Accueillant des fonctions économiques liées à son statut de ville-centre, Melun est marqué par des flux de mobilités alternantes « entrants » et « sortants » importants, avec une place importante encore prédominante de la voiture individuelle. La structuration urbaine, notamment un bon potentiel de cyclabilité, renvoie à l'opportunité de développer les modes actifs pour les habitants et les usagers de la commune de Melun.



RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

La prise en compte de la santé dans le PLU

Quel contexte d'intervention ?



Une volonté d'inscrire une approche « UFS » dans la démarche d'élaboration du nouveau PLU communal

- La Ville de Melun est déjà engagée de longue date sur les questions environnementales, à travers l'Approche Environnementale de l'Urbanisme du PLU actuel, adopté en 2013. Cet engagement rend compte d'une sensibilité particulière à la définition d'un cadre de vie qui participe au « bien vivre » des habitants.
- La Ville cherche aussi à s'engager dans des initiatives porteuses d'un regard neuf sur les manières de concevoir des opérations d'aménagement et d'urbanisme, à un moment où des projets importants sur la commune, notamment ceux relevant du renouvellement urbain, sont appelés à transformer le paysage urbain du territoire.
- C'est pourquoi les élus de la commune ont souhaité mieux appréhender et engranger des connaissances sur la thématique encore peu connue de l'urbanisme favorable à la santé, afin de cerner ses apports possibles pour le prochain projet de PLU que la Ville engage (Le Conseil Municipal a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme de Melun en vigueur par délibération le 17/12/2020). Le public cible des ateliers engagés dans la démarche AMISEAD est donc un panel élargi des élus et techniciens de la Ville sur différents champs d'action (urbanisme, santé, renouvellement urbain, environnement,...).
- Par ce travail de sensibilisation à l'échelle communale, la Ville souhaite aussi donner envie à la CAMVS et aux autres communes membres de l'EPCI de réfléchir en commun à de nouveaux outils et leviers réglementaires, sous l'angle « santé et environnement ». Pour ces raisons, des élus et techniciens communautaires sont également intégrés au tour de table des participants aux ateliers.

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

La prise en compte de la santé dans le PLU

Quel contexte d'intervention ?



Les éléments facilitateurs/bloquants par rapport à la démarche

Atouts :

- **Le portage de la démarche au sein de la Ville** a été assuré par des référentes de 3 services de la Ville de Melun (Urbanisme, Développement Durable, Hygiène et Prévention), qui :
 - Ont préparé et participé à l'ensemble des temps de la démarche (réunion de lancement, visite et entretiens de cadrage, ateliers...).
 - Ont permis la mobilisation et la remontée d'information auprès d'un nombre important d'élus.
- L'implication des élus dès le lancement de la démarche (entretiens de cadrage en amont des ateliers pour en structurer le contenu en fonction des attentes prioritaires des élus).

Freins / difficultés :

- **Contexte de crise sanitaire et calendrier des élections municipales**, qui ont compliqué l'organisation et la tenue des ateliers.

Quelle méthodologie ? Quel calendrier ?



Les parties prenantes mobilisées

- **Une volonté d'associer de manière transversale les élus et les différents services de la collectivité, qui s'est traduit dans la participation aux deux ateliers :**
 - **Une dizaine d'élus, en charge des questions qui interagissent fortement avec l'aménagement du territoire et/ou la santé au quotidien** (notamment de l'urbanisme et du logement, des programmes de rénovation urbaine, de la santé et des affaires sociales, de la transition écologique, des services techniques, des espaces verts...).
 - **Une dizaine de représentants des services communaux.**
- Quelques représentants de partenaires directs de la ville : la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine (CAMVS), la SPL Melun Val de Seine Aménagement, bureau d'étude TERA0 (en charge d'un accompagnement de la collectivité sur le site Beaugard, un des deux sites à enjeu étudié lors des ateliers).

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

La prise en compte de la santé dans le PLU

Quelle méthodologie ? Quel calendrier ?



L'organisation de la démarche

- **Journée de cadrage à Melun (23 janvier 2020)** : réunion d'échange avec une dizaine d'interlocuteurs pour intégrer les attentes des acteurs du territoire, comprendre l'état d'avancement du PLU, cerner le degré de sensibilisation aux enjeux « UFS », identifier les thématiques à aborder en priorité, et visiter les 2 sites retenus comme terrains d'expérimentation pour les ateliers.
- **Atelier 1 – 16 octobre 2020** : « *L'Urbanisme Favorable à la Santé : comprendre pour agir* » → Poser les bases d'une culture commune autour des enjeux d'urbanisme favorable à la santé, dégager les enjeux locaux sur 3 thématiques prioritaires : santé mentale, conception des logements neufs, végétalisation.
- **Atelier 2 – 23 octobre 2020** : « *cibler les solutions possibles pour le futur PLU* » → Apporter des exemples inspirants sur les manières d'intégrer l'UFS dans un PLU, co-constructions de pistes de solutions favorables à la santé sur les 2 sites de projet.
- *Le choix a été fait de conduire les deux ateliers à une semaine d'écart, de manière à garder une dynamique de groupe, et avec des participants globalement stables entre les deux ateliers, de manière à assurer une progression de la réflexion collective.*

Contenu des ateliers – Atelier 1 : « Comprendre pour agir »



Objectifs de l'atelier 1

- **Objectif** : Poser les bases d'une culture commune autour des enjeux d'urbanisme favorable à la santé, appréhender les principaux facteurs susceptibles d'influer favorablement ou défavorablement la santé des populations.
- L'enjeu premier est de sensibiliser les acteurs du territoire sur les liens entre urbanisme, aussi bien réglementaire qu'opérationnel, et les impacts possibles sur la santé.
- Ordre du jour :
 1. **Partage des concepts-clefs** : éléments de définition et « NOVAQUIZZ » pour se familiariser avec les principes de l'UFS
 2. **Mise en perspective avec les tendances « Santé Environnement Aménagement Durable » du territoire** : partage du profil de territoire* et introduction de CartoScopia.
 3. **Temps d'échanges et de travail participatif** : travail en sous-groupes sur les enjeux spécifiques à la Ville de Melun sur 3 thématiques de santé prioritaires.
- Participants: 25 personnes

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

La prise en compte de la santé dans le PLU

Contenu des ateliers – Atelier 1 : « Comprendre pour agir »

Temps 1 : Santé, déterminants de santé, urbanisme favorable à la santé, inégalités sociales de santé... De quoi parle-t-on ?

- Le Quizz UFS a permis d'introduire quelques repères sur la végétalisation, la pratique d'une activité physique, les sources de nuisances environnementales, la mixité sociale, etc... en (re)questionnant certaines certitudes.
- Les notions de déterminants de santé, d'inégalités sociales de santé et d'urbanisme favorable à la santé ont ensuite été développées / approfondies.
- Ce temps d'introduction a globalement recueilli l'intérêt des participants.



Source : photo des ateliers octobre 2020

Une population encore jeune et en croissance... mais vieillissement à l'œuvre, déficit migratoire, des vulnérabilités socio-économiques


Des indicateurs de mortalité (canton de Melun) globalement défavorables / moyenne régionale


La présence d'une offre de santé liée au statut de ville-centre d'un bassin de vie. Une forte prégnance des bénéficiaires des aides santé


Une forte densité résidentielle, une part importante de logements sociaux


Un enjeu autour des zones inondables. Des situations de cumul de risques et expositions environnementaux


Un îlot de « marchabilité » au sein du département; mais des mobilités actives minoritaires pour les habitants et usagers de la ville


Des carences en termes d'accessibilité en proximité aux espaces verts


Un taux d'équipements et un nombre de licenciés sportifs relativement faibles


Temps 2 : partage des points clés du profil de territoire

- Les participants partagent globalement les constats de l'état des lieux qui a été réalisé ;
- Un point suscite débat... et prise de conscience : si Melun compte une offre quantitative d'espaces verts, celle-ci est inégalement répartie, et pose des enjeux d'accessibilité complémentaires (capillarité, signalisation, usages...).
- Pour compléter ce profil, les participants évoquent en particulier la prégnance de l'habitat indigne dans le parc privé, notamment dans le centre élargi.
- Est aussi soulignée l'importance de réfléchir à la localisation des zones d'emploi au sein de la commune, de manière à limiter les trajets alternants et favoriser le recours à des modes actifs, plus conciliables avec les enjeux de préservation de l'environnement, d'atténuation des pollutions sonores et aériennes.

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

La prise en compte de la santé dans le PLU

Contenu des ateliers – Atelier 1 : « Comprendre pour agir »

Temps 3 : échanges et travail participatif

- Autour de 3 thèmes : Urbanisme favorable à la santé mentale / Offre de logements neufs favorable à la santé / Végétalisation favorable à la santé.
- Travail en 3 sous-groupes : repérage d'exemples considérés comme réussis... ou non sur le territoire de Melun / enjeux prioritaires à l'horizon du PLU ?

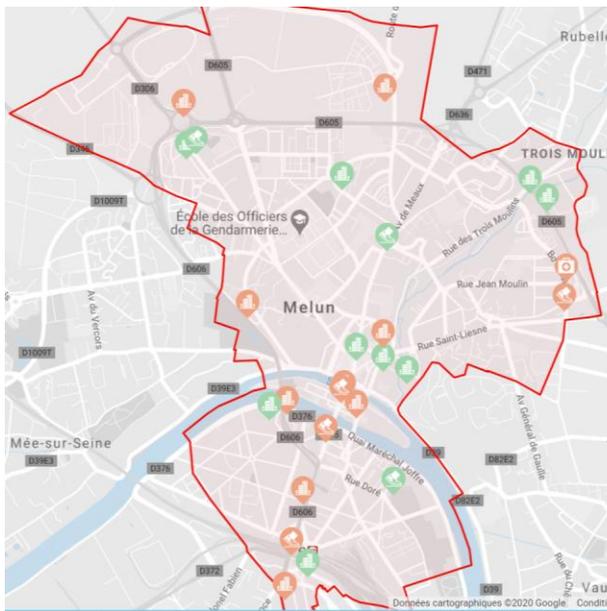
Urbanisme favorable à la santé mentale: vision sur les enjeux

- Créer un jardin apaisé sur le quartier de la Butte de Beauregard.
- Retravailler la signalétique pour les piétons, arrêts de bus.
- Travailler sur le sentiment d'appartenance commune à Melun, pour aller au-delà des cloisonnements par quartier, faire en sorte que les habitants fréquentent l'ensemble de la ville.
- Remettre en valeur les lieux de patrimoine non connus, avoir un « centre ville » mieux identifié quand on arrive à sa proximité.
- Développer des solutions spécifiques (par exemple : logements spécialisés pour les traumatisés crâniens.).

Végétalisation favorable à la santé: vision sur les enjeux pour Melun

- Assurer la connexion entre espaces verts et trame bleue (Almont / Seine).
- Retrouver des ambiances apaisées, tranquilles... dans les espaces végétalisés, pour favoriser la fréquentation de lieux naturels (Place Praslin).
- Utiliser des cœurs d'îlots de foncier culturel, publics pour des écrans de verdure pour se ressourcer (ex : Musée).
- Assurer la continuité des trames vertes, avec un parcours sécurisé à l'échelle des piétons, des points de respiration plus conséquents de nature diverse (couloir vert, square...).
- Définir des espaces verts à l'échelle des projets immobiliers pour favoriser des lieux d'échanges de proximité, entre voisins.
- Développer l'agriculture urbaine, contact à la terre à travers le rapport aux espaces agricoles.
- Utiliser les espaces à végétaliser comme éléments de cohésion sociale, d'inclusion des publics fragiles.
- Concilier mobilité urbaine et espaces de pause (accès, connexions...)

« CartoScopia » a été largement utilisé par les participants aux ateliers, qui ont renseigné et localisé plus de 30 items « atouts / points noirs » sur la commune



- AMAP
- Jardins familiaux, Parc de Spelthorn, Parc Faucigny-Lucinge
- Future cabinets médicaux
- Future coopérative bio
- Tzen
- Futur pôle de commerces de proximité
- Aménagement prévu Bords de Seine Rive Gauche.
- Réaménagement prévu de la Gare

- Route de Fontainebleau / passage souterrain Gare / avenue Thiers.
- Trottoirs trop étroits, accessibilité... quartier Saint-Ambroise, quais.
- Ile : pont Notre-Dame, pollutions, piétons à valoriser
- Expositions et facteurs de risques : centre-ville
- Rue Saint-Liesne
- Maison médicale de l'Almont
- Rond-point de l'Europe
- Nouveau quartier Woodi en phase de chantier.

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

La prise en compte de la santé dans le PLU

Contenu des ateliers- Atelier 2 : Solutions possibles pour le futur PLU

Objectifs de l'atelier 2

- **Objectif** : Cibler des solutions possibles, mobilisables dans la perspective du PLU de Melun, en appliquant la réflexion à deux sites de projets identifiés en amont : la Butte Beauregard et l'ancien site hospitalier Marc Jacquet.
- Ordre du jour :
 1. **Retour sur les conclusions du premier atelier.**
 2. **Présentation « d'inspirations »** : place de la santé dans le PLUi de Rennes Métropole, fiches prescriptives à destination des acteurs dans la démarche UFS à Miramas, fiche-action sur l'aménagement, en tenant compte du bruit dans la démarche UFS de Pierrefitte/Seine.
 3. **Travail participatif** : co-construction de pistes de solutions « UFS » sur les 2 sites de projets retenus : quelles propositions selon 3 niveaux d'ambitions (projet non néfaste à la santé / projet producteur de santé / projet attractif par la santé) / approche plus détaillée par le biais d'une fiche-action indicative.
- 25 participants.

Une « inspiration » : la place de la santé dans le PLUi de Rennes Métropole

- Dans le PADD du PLUi approuvé en décembre 2019, un choix de mettre en avant une orientation spécifique sur la santé : « construire une Métropole du bien-être au service de ses habitants, intégrant la santé et la gestion des risques dans les projets et limitant les nuisances ».
- Une orientation déclinée en plusieurs objectifs, reprise dans une OAP (orientation d'aménagement et de programmation) thématique « santé / climat / énergie » sur l'ensemble du territoire et dans plusieurs des OAP (orientations d'aménagement et de programmation) sectorielles.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Rennes Métropole

C - ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

C-1 Échelle intercommunale et métropolitaine

C-1-3 Santé, climat, énergie

Orientations d'aménagement :

Santé, risque, nuisance et sécurité

Orientation 1 : Limiter l'exposition des populations aux pollutions atmosphériques et aux nuisances sonores

Orientation 2 : Prévenir des risques et nuisances / assurer la gestion du réseau des lignes Hautes Tensions (HT) - Très Hautes Tensions (THT) dans les zones de vigilance

Orientation 3 : Prendre en compte la pollution des sols dans les projets d'aménagement et de construction (pollution avérée et suspectée, pollution des sols miniers)

Orientation 4 : Limiter les risques / Appliquer des dispositions constructives adaptées aux différents mouvements de terrain (retrait gonflement des argiles, affaissement-tassement des sols, effondrement liés aux carrières souterraines)

Orientation 5 : Limiter les émissions de radon dans les constructions

Orientation 6 : Développer les démarches d'Urbanisme Favorable à la Santé dans les projets d'aménagement

Orientations d'aménagement :

Climat-Energie

Orientation 7 : améliorer le confort d'hiver (réduction des consommations énergétiques par optimisation des apports solaires des bâtiments, bâtiments économes, confort thermique et qualités sanitaires intérieurs).

Orientation 8 : améliorer le confort d'été (limitation du phénomène d'îlot de Chaleur Urbain, réduction des besoins de rafraîchissement artificiels des bâtiments).

Orientation 9 : renouveler les modes d'approvisionnement et de production énergétique (renforcement de la production énergétique renouvelable et des filières locales, maîtrise des émissions polluantes, optimisation de l'équilibre production / consommation).

Orientation 10 : intégrer la végétalisation (amélioration des conditions de confort thermique des espaces urbains et des logements, renforcement de la présence du végétal) et prendre en compte le cycle de l'eau (lutte contre l'imperméabilisation, gestion des eaux pluviales à la parcelle, économie de la ressource en eau, confort thermique des espaces urbains).

Orientation 11 : améliorer la qualité de vie et la santé et réduire les nuisances urbaines (exposition des populations aux polluants atmosphériques, réduction de l'exposition des populations aux nuisances sonores).

Orientation 12 : réduire l'impact carbone des aménagements et des bâtiments, à la construction et tout au long de leur durée de vie, par le développement de l'emploi de matériaux faiblement émissifs et issus de filières locales (circuit court).

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

La prise en compte de la santé dans le PLU

Contenu des ateliers – Atelier 2 : Solutions possibles pour le futur PLU

Temps 3 : Travail participatif

- Organisation : deux groupes de travail, chacun sur un des sites de projets. Désignation d'un rapporteur par groupe pour partager les résultats / questionnements / difficultés à la fin de l'exercice.
- Chaque groupe devait dans un premier temps partager les différents points de vue sur les atouts / faiblesses / opportunités / risques pour un urbanisme favorable à la santé sur chaque site.
- Par la suite, le groupe a engagé la réflexion sur des pistes de propositions « UFS », en s'inspirant de la grille « fiche action » suivante. Au-delà des résultats, l'exercice visait surtout à montrer aux participants les différentes dimensions à intégrer pour définir des orientations favorables à la santé avec un regard d'ensemble (déterminants de santé activés, populations ciblées, partenariats à activer, traduction réglementaire possible...).

FICHE ACTION	SITE :		
	Action / déterminants de santé activés		
	Contenu de la solution proposée / impacts attendus (+ ou -) sur la santé / publics ciblés		
	Partenaires / place des habitants		
	Traduction (OAP PLU/ charte d'aménagement UFS / fiche de lot/ chanitier...)		
Echéancier			
Degré d'ambition visé	Projet non néfaste à la santé	Projet producteur de santé	Projet attractif par la santé



RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

La prise en compte de la santé dans le PLU

Contenu des ateliers – Atelier 2 : les propositions concernant le site Beaugard

Le secteur « Butte de Beaugard » est situé au Nord de Melun, à proximité immédiate du nouveau centre hospitalier. Sur ce site de plusieurs hectares, la programmation est encore ouverte, prévoyant notamment la création d'un EHPAD, le développement d'un pôle d'activité en lien avec la santé...

Premières pistes pour porter l'ambition d'un projet attractif par le biais de la santé ?

- *Un atout majeur dans cette ambition* : une localisation propice, du fait de la proximité du centre hospitalier et du nouveau quartier « Woodi » en développement.
- *Idée centrale* : positionner le site comme un espace à destination aussi bien de ses futurs occupants (actifs dans l'offre tertiaire à développer, futurs résidents), que de ceux du centre hospitalier (patients, accompagnants, personnel,...) et des habitants des quartiers voisins (existants et en développement).
- *Les leviers à activer* :
 - Mise en valeur et ouverture aux différents usagers de l'espace boisé au cœur du site
 - Programmation de cet espace boisé permettant d'en faire un espace propice aussi bien aux mobilités actives, qu'un parcours sport/santé et/ou qu'un lieu dédié à la contemplation, voire un espace à vocation thérapeutique au regard des enjeux de santé mentale des patients du centre hospitalier.
 - Intégration dans la programmation du site d'une offre d'habitat inclusif et participatif, par exemple de type « béguinage* », à destination de personnes âgées et isolées, répondant à un besoin à l'échelle communale et pouvant s'appuyer sur la proximité de l'hôpital.
 - Symboliquement, affirmation de la vocation d'ouverture et qualitative du site en privilégiant l'appellation « Beaux Regards ».
- *Les partenariats et les cohérences à développer au titre du projet* :
 - Le groupe hospitalier Sud Ile de France
 - La clinique Saint-Jean-L'Ermitage
 - Le futur EHPAD du site.
 - Articulation avec les projets de renouvellement urbain des quartiers Nord de Melun (enjeu de des traversées piétonnes de la Rode : possibilité de passerelles), le quartier « Woodi » en développement...
- *La traduction possible dans le futur PLU* : des principes à réintégrer dans une OAP (orientation d'aménagement et de programmation) sectorielle dédiée à ce site, éventuellement dans une charte d'aménagement « UFS » à l'échelle communale qui pourrait être annexée au PLU.

**Le béguinage est un lieu de vie dont la création remonte au Moyen-Âge et qui s'est développé plus particulièrement en Europe du Nord. À l'origine, il regroupait des femmes seules qui vivaient dans des communautés religieuses pour se protéger de la société extérieure, tout en continuant à rester active économiquement et à conserver leur autonomie. Elles logeaient dans des parties communes mais avec chacune un lieu bien à elles à disposition. De nombreux projets d'habitat collectif sur l'exemple du béguinage s'adaptent aujourd'hui à la vie des seniors qui désirent vivre en toute indépendance le plus longtemps possible et dans un esprit de convivialité et de partage.*

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

La prise en compte de la santé dans le PLU

Enseignements

Enseignements pour la collectivité accompagnée

Un mot de Brigitte TIXIER, Adjointe au Maire, en charge des programmes de rénovation urbaine

« Cette année d'accompagnement a permis de collecter des informations importantes et de consolider des partenariats utiles.

L'analyse a permis de repérer les secteurs géographiques de Melun plus ou moins attractifs en matière de cumul de nuisances, ou socialement fragiles. La Ville dispose ainsi d'un premier support territorialisé de l'état de santé de sa population. L'outil de concertation géo-localisé « CartoScopia » a permis aux élus et techniciens de s'exprimer sur les secteurs plus ou moins favorisés en termes de bien-être, cadre de vie... Cette nouvelle forme de concertation a été très largement adoubée par les participants.

La démarche a constitué une prise de conscience que, au-delà de l'offre de soins, la question de la santé devait irriguer l'élaboration du nouveau PLU, pour intégrer de nouvelles dynamiques : préservation d'emprises végétalisées, protection des cœurs d'ilots, exigences dans les choix de plantations... Le PADD, la mise en place d'OAP (orientations d'aménagement et de programmation) thématiques et/ou sectorielles, le choix de certaines dispositions réglementaires sont acquis comme des leviers possibles de la mise en œuvre de cette innovation ».



Brigitte TIXIER

Adjointe au Maire, en charge des Programmes de Rénovation Urbaine (PRU et NPNRU), de l'Ecoquartier de la Plaine de Montaigu et des Relations extérieures

Les premiers impacts de la démarche

- Impacts sur la sensibilisation/ montée en compétences au sein de la collectivité (élus et services), expérimentation de nouvelles modalités de travail partenarial au sein de la collectivité (entre élus, entre élus et services).*
- Impacts sur la définition d'un projet opérationnel : les résultats des ateliers ont nourri l'étude de programmation urbaine sur le site de Beauregard, dont les scénarios à l'étude comportent de ce fait un volet intégrant des axes d'aménagement favorables à l'intégration de la santé.*
- Impact sur le contenu prévisionnel de la révision du PLU : la Ville a délibéré pour intégrer un volet « santé / UFS » dans le cahier des charges visant à sélectionner un AMO.*

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

La prise en compte de la santé dans le PLU

Perspectives : et la suite ?

Les suites données à la démarche

- La Ville de Melun est intervenue dans le cadre la journée Ekopolis « urbanisme et santé : intégrer ces enjeux au cœur de l'urbanisme opérationnel » du 5 novembre 2020, afin de valoriser son retour d'expérience.
- Compte tenu du fort investissement de la collectivité dans la démarche AMISEAD, elle a été retenue pour bénéficier d'un accompagnement complémentaire. Cet accompagnement, se déroulant sur le premier semestre de 2021, permettra à la Ville de Melun de bénéficier de l'accompagnement de NovaScopia pour poursuivre la réflexion sur le site Jacquet, par le biais d'un atelier de travail complémentaire. Celui-ci associera, outre les élus et techniciens de la collectivité déjà mobilisés, de nouvelles parties prenantes pouvant contribuer à l'émergence de propositions au regard de leur connaissance du site et ses enjeux : EPFIF, SPL, Habitat 77...
- La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) est engagée dans l'élaboration de son deuxième Contrat Local de Santé (CLS). Les travaux conduits sur la Ville de Melun au titre de l'AMISEAD ont été présentés dans le cadre de la concertation préalable à la finalisation de ce CLS communautaire, en tant que retour d'expérience pouvant servir à la sensibilisation et à l'information des services de planification urbaine des autres communes de la CAMVS.
- Dans le cadre de son élaboration de PLU, outre les enseignements directs issus de la démarche, la Ville de Melun envisage de sensibiliser les opérateurs urbains (aménageurs, organismes HLM, promoteurs privés...) actifs sur le territoire aux principes et démarches « UFS ». L'ambition est d'organiser un « séminaire » de présentation des concepts d'urbanisme favorable à la santé à destination de ces acteurs de l'aménagement / immobilier sur Melun, de manière à constituer un corpus commun de références, éventuellement engager un travail collectif sur une charte « principes de santé dans les projets urbains et immobiliers » ; ... le contenu et le déroulement précis de cette sensibilisation partenariale restent encore ouverts à ce stade.

Contacts utiles

- Amandine MICHAUD, chargée de mission planification et urbanisme (amichaud@ville-melun.fr).